

# MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

## CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)

### *Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage*

Communauté de Communes Cœur de Lomagne

### *Personne Responsable du Marché représentant le pouvoir adjudicateur (PRM)*

M le Président

### *Objet du marché*

PROGRAMME VOIRIE 2010

DDT DU GERS  
ET NORD DE CONDOM

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DES PRIX

( B . P . )

Maître de l'ouvrage

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE LOMAGNE

Objet du marché

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE LOMAGNE  
PROGRAMME DE VOIRIE 2010

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en Euros

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
01	<p><b>CURAGE DE FOSSE SANS EVACUATION</b> Ce prix rémunère :</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire le curage de fossés effectués mécaniquement au godet de curage uniquement, sans évacuation des terres, celles-ci étant régaliées dans le champ. Ce prix comprend également la réalisation si besoin de saignées à raison de une tous les 30 m environ. Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>LE METRE : .....</p>	
02	<p><b>MISE A NIVEAU D'ACCOTEMENT AVEC PRODUITS DE CURAGE DE FOSSES</b> Ce prix rémunère :</p> <p>au mètre linéaire la mise à niveau d'accotements avec les produits de curage, à la hauteur définie par le reprofilage, le renforcement ou le traitement de la chaussée, suivant le cas. Cette terre sera nivelée, compactée et alignée au bord de la chaussée. Après intervention sur le reprofilage, le renforcement ou le traitement, suivant le cas, si l'accotement n'est pas au niveau de la chaussée finie, l'apport de matériau complémentaire ou le dérasement avec évacuation, le mis en place comme indiqué ci-dessus. Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire</p> <p>LE METRE : .....</p>	
03	<p><b>CURAGE DE FOSSE AVEC EVACUATION</b> Ce prix rémunère :</p> <p>au mètre linéaire, le curage de fossés effectués mécaniquement avec évacuation des terres dans un dépôt proposé par l'entrepreneur et agréé par le maître d'oeuvre. Ce prix comprend également la réalisation si besoin de saignées à raison de une tous les 30 m environ. Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire</p> <p>LE METRE : .....</p>	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
04	<p><b>MISE A NIVEAU D'ACCOTEMENT AVEC MATERIAUX D'EMPRUNT</b> Ce prix rémunère :</p> <p>au mètre linéaire, la mise à niveau d'accotements avec des matériaux d'emprunt à charge de l'entrepreneur, à la hauteur définie pour le reprofilage, le renforcement ou le traitement de la chaussée, suivant le cas. Ce matériau sera nivelé, compacté et aligné au bord de la chaussée. L'origine de ce matériau est laissée à la charge de l'entrepreneur. Il sera principalement constitué de terre et ne devra pas comporter de s éléments de diamètre supérieur à 20 mm.</p> <p>Après intervention sur la voirie, si l'accotement n'est pas au niveau de la chaussée finie, l'apport de matériau complémentaire ou le dérasement avec évacuation, le tout mis en place comme indiqué ci-dessus.</p> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>LE METRE : .....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
05	<p><b>AQUEDUCS TRANSVERSAUX DIAMETRE 300 MM</b> Ce prix rémunère :</p> <p>au mètre linéaire, la réalisation d'aqueducs transversaux, pour l'évacuation des eaux pluviales.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'ouverture de la tranchée et l'évacuation des déblais en dépôt proposé par l'entrepreneur et agréé par le maître d'oeuvre,</li><li>- la fourniture, le transport sur site et la mise en oeuvre de canalisations en béton armé de série 135A ou en PHEB répondant aux caractéristiques de canalisations supportant un trafic poids lourds (NF P 16-341) sur un lit de pose en sable de 0.10 m d'épaisseur, et enrobage jusqu'à 10 cm au dessus de la génératrice supérieure,</li><li>- le remblaiement en grave ciment de classe 3 dosée à 5 % de ciment (NF P 98-114-1) par M3 jusqu'à 5 cm du haut de la tranchée,</li><li>- la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de grave émulsion sur les 5 cm restant. Celle-ci pourra être remplacée par un enrobé à froid en période de non fabrication,</li><li>- la réalisation d'un enduit superficiel triconche avec débordement de 20 cm de part et d'autre de la tranchée.</li></ul> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>LE METRE : .....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (BT)
06	<p><b>AQUEDUCS TRANSVERSAUX DIAMETRE 400 MM</b>            Ce prix rémunère :</p> <p>au mètre linéaire, la réalisation d'aqueducs transversaux, pour l'évacuation des eaux pluviales.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ouverture de la tranchée et l'évacuation des déblais en dépôt proposé par l'entrepreneur et agréé par le maître d'oeuvre,</li> <li>- la fourniture, le transport sur site et la mise en oeuvre de canalisations en béton armé de série 135A ou en PERD répondant aux caractéristiques de canalisations supportant un trafic poids lourds (NF P 16-341) sur un lit de pose en sable de 0.10 m d'épaisseur, et enrobage jusqu'à 10 cm au dessus de la génératrice supérieure,</li> <li>- le remblaiement en grave ciment de classe 3 dosée à 5 % de ciment (NF P 98-114-1) par M3 jusqu'à 5 cm du haut de la tranchée,</li> <li>- la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de grave émulsion sur les 5 cm restant. Celle-ci pourra être remplacée par un enrobé à froid en période de non fabrication,</li> <li>- la réalisation d'un enduit superficiel triconche avec débordement de 20 cm de part et d'autre de la tranchée.</li> </ul> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>LE METRE : .....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
07	<p><b>REGARD DE VISITE OU A GRILLE 60x60</b>            Ce prix rémunère :</p> <p>à l'unité la réalisation des terrassements effectués mécaniquement, après demande de renseignements auprès des concessionnaires, démarches administratives préalables, repérages des réseaux enterrés existant et piquetage,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'excavation, le transport et l'évacuation des déblais dans un dépôt proposé par l'entrepreneur et agréé par le maître d'oeuvre,</li> <li>- la fourniture et la pose ou la confection d'un regard de visite de diamètre 800 mm y compris le tampon fonte ou la grille conforme au trafic des poids lourds,</li> <li>- le remblaiement autour de l'ouvrage.</li> </ul> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>L'UNITE : .....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
08	<p><b>PURGES SUR CHAUSSEE</b>  Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>au M2 la réalisation de purges localisées comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les terrassements sur une profondeur moyenne de 40 cm avec évacuation des déblais,</li> <li>- la fourniture et la mise en oeuvre d'un géotextile de G 38-061 et NF EN 13252 avec remontée sur les bords de l'excavation jusqu'au bord de la chaussée,</li> <li>- la fourniture et la pose d'un drain routier diamètre 160 mm pour évacuation d'une éventuelle arrivée d'eau jusqu'au fossé,</li> <li>- la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de GNT concassée 0/20 de rivière, dûment compactée en couche de fondation conforme à la norme XP P 18-545,</li> <li>- la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de grave émulsion 0/10 ou enrobé à froid, sur 5 cm d'épaisseur en couche de base,</li> <li>- la réalisation d'un revêtement tri-couche à l'émulsion de bitume débordant de 20 cm de l'excavation.</li> </ul> </li> </ul> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
09	<p><b>POUTRES DE RIVES EN GRAVE CIMENT</b>  Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>au M2 la réalisation de poutres de rives comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les terrassements sur une profondeur moyenne de 30 cm, avec évacuation des déblais,</li> <li>- la fourniture et la mise en oeuvre d'un géotextile (G38-063) en fond de fouille avec remontée sur les bords de l'excavation jusqu'à la chaussée,</li> <li>- la fourniture et le transport et la mise en oeuvre de grave et ciment dosée à 5 % de ciment (NF P 98-114-1) par M3, dûment compactée en couche de fondation,</li> <li>- la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de grave émulsion ou enrobé à froid en couche de base sur une épaisseur de 5 cm,</li> <li>- la réalisation d'un revêtement tri-couche à l'émulsion de bitume, débordant de 20 cm par rapport à l'excavation.</li> </ul> </li> </ul> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation.</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
10	<p><b>LOCATION DE PELLE MECANIQUE</b> Ce prix rémunère : à l'heure, la location d'une pelle mécanique à roue avec chauffeur, pour la réalisation de divers travaux de terrassement, création de fossé, nettoyage ponctuels de fossé ou route, démolition d'ouvrage busé. Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>L'HEURE : .....</p> <p>.....</p>	.....
11	<p><b>LOCATION DE PELLE MECANIQUE AVEC BRH</b> Ce prix rémunère : à l'heure, la location d'une pelle mécanique à roue avec chauffeur équipé d'un BRH, pour la réalisation de divers travaux de terrassement, démolition d'ouvrage busé. Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>L'HEURE : .....</p> <p>.....</p>	.....
12	<p><b>LOCATION DE CAMION de 26 T de PTAC</b> Ce prix rémunère : à l'heure, la location de camion avec chauffeur, pour évacuation des divers travaux de terrassements, de création de fossé, de nettoyage ponctuel de fossé ou de route, démolition d'ouvrage busé. Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire</p> <p>L'HEURE : .....</p> <p>.....</p>	.....
13	<p><b>RENFORCEMENT CALCAIRE</b> Ce prix rémunère : à la tonne mise en oeuvre de matériaux calcaires comprenant également : - le grattage de l'herbe dans l'axe si nécessaire, - le délimitation des rives et la réalisation de saignées d'ancrage, - le balayage de la voie à traiter, - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de pierre calcaire 50/80 et 20/40 pour le renforcement général de la chaussée sur une épaisseur moyenne de 15 cm. Le déchargement sera réalisé par camions munis de déflecteurs latéraux afin d'éviter les déperditions de matériaux sur les accotements, la mise en oeuvre à la niveleuse, le compactage jusqu'à compression maximale et remontée de la boue, au cylindre à bil le type "tandem". Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>LA TONNE : .....</p> <p>.....</p>	.....

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (BT)
14	<p><b>REPROFILAGE EN GRAVE ÉMULSION À LA NIVELEUSE</b> Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>à la tonne mise oeuvre, comprenant également :</li><li>- le grattage de l'herbe dans l'axe si nécessaire,</li><li>- le déblaiement des rives,</li><li>- le balayage de la voie avant réalisation du reprofilage de la chaussée,</li><li>- la fourniture, le transport de grave émulsion 0/10 déversée par des camions munis de déflecteurs latéraux afin d'éviter des déperditions de matériaux sur les accotements, la mise en oeuvre à la niveleuse, le compactage conforme à la norme,</li><li>- le balayage du rejet après murissement de la grave émulsion.</li></ul> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>LA TONNE : .....</p>	
15	<p><b>RENFORCEMENT EN GNT 0/20 DE RIVIERRE</b> Ce prix rémunère :</p> <p>à la tonne mise en oeuvre comprenant également :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de GNT 0/20 concassée de rivière ( Norme AFNOR XP P 18-545 ), le compactage et l'arrosage pour l'obtention d'une densité en place égale à 95 % de l'Optimum Proctor Modifié en tout point de la voie traitée. Afin d'éviter des déperditions de matériaux sur les accotements, les camions seront dotés de déflecteurs latéraux. L'objectif étant, également d'assurer l'évacuation des eaux de surfaces, l'entrepreneur devra tendre vers un objectif de pente transversale égale à 3 % par demi-chaussée en alignement droit et sur toute la chaussée dans les courbes. Une tolérance d'erreur de 1 % sera accordée. Au delà, et suivant les résultats, une pénalité ou la reprise complète des travaux réalisés sera appliquée selon les résultats des contrôles (voir pénalités du CCTP).</li></ul> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>LA TONNE : .....</p>	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (NF)
16	<p><b>POINT A TEMPS</b> Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>à la tonne d'émulsion de bitume répandue, pour bouchage de nids de poule et revêtement de pelade comprenant également:<ul style="list-style-type: none"><li>- le nettoyage et balayage des zones à traiter,</li><li>- la fourniture, le transport et la mise en oeuvre d'émulsion de bitume à 65 % (norme NF T 65-011) à la lance, de gravillons 6/10 et 2/4 conformes aux normes (norme AFNOR XP P 18-545) à la pelle à bras,</li><li>- le cylindrage au compacteur à pneus.</li><li>- le balayage du rejet éventuel après une période de circulation définie par le maître d'oeuvre,</li></ul></li></ul> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>LA TONNE : .....</p>	
17	<p><b>GNT 0/20 MANUEL</b> Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>à la tonne mise en oeuvre, comprenant également:<ul style="list-style-type: none"><li>- la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de GNT 0/20 concassée de rivière (conforme à la norme AFNOR XP P 18-545) pour bouchage de nids de poule,</li><li>- nettoyage, évacuation des déchets impropres et balayage du trou avant mise en oeuvre des matériaux.</li></ul></li></ul> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>LA TONNE : .....</p>	
18	<p><b>PRE-GRAVILLONNAGE</b> Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>au M2, mis en oeuvre comprenant également:<ul style="list-style-type: none"><li>- le balayage de la chaussée à traiter avant répandage du gravillon,</li><li>- la fourniture, le transport et le répandage à sec, de gravillons 6/10 conformes à la norme AFNOR XP P 18-545, à raison de 5 litres au M2, pour la réalisation d'une uniformisation du support.</li></ul></li></ul> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p>	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
19	<p><b>REVETEMENT BI- COUCHE</b> Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>au M2, mis en oeuvre comprenant également :</li><li>- le balayage de la voie a traiter avant réalisation du revêtement, excepté si réalisation au préalable d'un prégravillonnage,</li><li>- la fourniture, le transport et la mise en oeuvre d'émulsion de bitume à 65 % ( norme NF T 65-011 ) à la rampe à raison de 1.7 kg/m2 pour la 1ère couche et 1.6 kg/m2 pour la 2ème couche,</li><li>- la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de gravillons 6/10 à raison de 8 à 9 l/m2 pour la 1ère couche, et de gravillons 4/6 à raison de 5 à 7 l/m2 pour la 2ème couche, (norme XP P 18-545) pour la réalisation d'un revêtement bi-couche,</li><li>- le compactage au compacteur à pneus,</li><li>- le balayage du rejet de gravillons après une période de circulation définie par le maître d'oeuvre.</li></ul> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p> <p>.....</p>	
20	<p><b>VOILE</b> Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>au M2 mis en oeuvre comprenant également :</li><li>- la fourniture, le transport et le répandage à la rampe d'émulsion de bitume dosée à 65 %, conforme à la norme NF T 65-011, pour la réalisation d'un voile d'émulsion à raison de 300 gr/m2,</li><li>- la réalisation éventuelle d'un sablage pour éviter le collage aux roues.</li></ul> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p> <p>.....</p>	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
21	<p><b>REVETEMENT BI-COUCHE A LA LANCE</b>                      Ce prix rémunère :                      au M2, mis en oeuvre comprenant également:                      - le balayage de la voie a traiter avant réalisation du revêtement,                      - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre d'émulsion de bitume à 65 % ( norme NF T 65-011 ) à la lance à raison de 1.7 kg/m2 pour la 1ère couche et 1.6 kg/m2 pour la 2ème couche,                      - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de gravillons 6/10 à raison de 8 à 9 l/m2 pour la 1ère couche, et de gravillons 4/6 à raison de 5 à 7 l/m2 pour la 2ème couche, (norme XP P 18-545) pour la réalisation d'un revêtement bi-couche,                      - le compactage au compacteur à pneus,                      - le balayage du rejet de gravillons après une période de circulation définie par le maître d'oeuvre.                      Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p> <p>.....</p>	
22	<p><b>BETON DOSE A 250 KG/M3 POUR MACONNERIES DIVERSES</b>                      Ce prix rémunère :                      - La fourniture, le transport et la mise en oeuvre de béton dosé à 250 Kg de ciment par m3, pour la réalisation de têtes d'aqueduc ou de raccordement d'ouvrage du réseau pluvial y compris toutes sujétions de bonne exécution.</p> <p>LE METRE CUBE : .....</p> <p>.....</p>	
23	<p><b>TREILLIS SOUDE</b>                      Ce prix rémunère :                      au mètre carré mis en place et comprend notamment:                      - la fourniture et le transport à pied d'oeuvre d'un treillis soudé de 6 mm de diamètre,                      - la mise en oeuvre dans du béton pour la réalisation d'ouvrage divers.                      Y compris toutes sujétions de bonne exécution.</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p> <p>.....</p>	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
24	<p><b>TRAITEMENT A LA CHAUX ET AU CIMENT DE LA CHAUSSÉE SUR 40 CM</b>                      Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au M2, le traitement à la chaux et ciment de la chaussée en place sur une épaisseur de 40 cm, comprenant notamment:</li> <li>- l'installation de chantier du traitement de sol,</li> <li>- la fourniture, le transport et le stockage sur le chantier des produits de traitement,</li> <li>- les frais d'amenée, de mise en état de marche au début du chantier, puis le démontage et le repliement en fin de chantier des installations éventuelles de stockage du matériel d'épandage des produits de traitement et du matériel de malaxage,</li> <li>- la reprise des produits de traitement, du lieu de stockage et leur transport en lieu d'emploi,</li> <li>- la préparation éventuelle du support,</li> <li>- l'épandage du produit de traitement,</li> <li>- le malaxage du mélange sur une épaisseur de 40 cm,</li> <li>- l'arrosage éventuel, y compris la fourniture et le transport de l'eau nécessaire,</li> <li>- la scarification éventuelle,</li> <li>- le compactage et le réglage de la plate-forme aux profils définitifs, y compris l'évacuation des produits excédentaires,</li> <li>- la protection de la plate-forme contre les eaux de ruissellement,</li> <li>- la protection de la plate-forme contre l'évaporation trop rapide de l'eau de malaxage par un enduit de cure,</li> <li>- l'analyse des sols par un laboratoire afin de déterminer le dosage des produits de traitement et la teneur en eau du sol à traiter (N %):</li> </ul> <p>Y compris toutes sujétions de bonne réalisation, du traitement autour des regards de visites existants dans l'emprise et de signalisation pour la réalisation des travaux et la protection du chantier durant les phases de prise et de consolidation du traitement.</p> <p>LE METRE CARRE : .....</p>	
25	<p><b>MISE A NIVEAU D'OUVRAGE ENTERRÉ</b>                      Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'unité, la mise à niveau d'ouvrage enterré existant, après travaux de reprofilage, renforcement ou traitement de la chaussée en place, après demande de renseignements auprès des concessionnaires, démarches administratives préalables, repérages des réseaux enterrés existant et triangulation éventuelle.</li> </ul> <p>Y compris toutes sujétions et signalisation réglementaire.</p> <p>L'UNITE : .....</p>	